CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E79268** **VALABLE JUSQU'AU** **12/02/2027**

ÉDITÉ LE 08/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/05/2008

Raison sociale : TECHNI CERAM

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 20/03/2025

Capital : 100 000

147 ROUTE DE TOULOUSE
31270 CUGNAUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOULOUSE

Siret : 504 785 072 00027

Code NACE : 4333Z

Numéro caisse de congés payés : 7148549

Assurance Responsabilité Travaux :
SMA SA F08606A1254000/002 84760/72

Assurance Responsabilité Civile :
SMA SA F08606A1254000/002 84760/72

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone : 05 34 52 28 56 **Fax :**

Portable : 06 18 91 85 96

Responsabilité légale :
DELVAUX GILLES PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : gillesdelvaux@orange.fr

Effectif moyen : 32 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 5 680 000 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6313	Carrelages - revêtements - mosaïques (Technicité supérieure)	32	16/02/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025